

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Mathieu BREMAUD

Service Habitat

6 rue du Tourniquet

85 500 LES HERBIERS

Tel : 02 51 66 82 27

mathieu.bremaud@paysdesherbiers.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans le cadre de sa politique locale de l'habitat, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers a mis en place une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2020-2025.

Pour rappel, cette OPAH a donné suite à une précédente OPAH de 5 ans (2015-2020), qui succédait à une précédente OPAH (2008-2013).

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Les communes de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

TYPE DE BENEFICIAIRES

Les propriétaires privés.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Les conditions d'attributions de l'ANAH.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Pour les propriétaires occupants :

- Logement indigne et très dégradé occupé : aide de 35% plafonné à 6 000 €
- Adaptation et autonomie de personne de 60 à 69 ans : aide de 50 % plafonnée à 2 000 € (ménages aux revenus modestes et très modestes)
- Adaptation et autonomie de personne de + de 60 ans : aide de 50 % plafonnée à 2 000 € (ménages aux revenus intermédiaires)
- Prime de sortie de passoire énergétique (1 000 €) et arrivée étiquette A ou B (1 000 €)

Pour les propriétaires bailleurs :

- Logement locatif conventionné privé vacant – adaptation et autonomie de la personne : 2 000 € par logement
- Logement locatif conventionné privé – indigne et très dégradé vacant : 500 €/logement
- Logement locatif conventionné privé – précarité énergétique et moyennement vacant : 3 500 €/logement

BONUS 1	Recours aux isolants biosourcés (7)	35%	2 000 €
BONUS 2	Recours à un équipement de production de chauffage renouvelable et/ou de production d'eau chaude sanitaire renouvelable (8)	35%	2 000 €
BONUS 3	Recours à un maître d'œuvre (9)	35%	3 000 €

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Conseil Départemental de la Vendée, ANAH

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2018 : 33 900 €

Budget 2020 : 85 000 €

Budget 2022 : 50 000 €

Budget 2024 : 90 000 €

BILAN DES ANNEES PRECEDENTES

<i>Bilan de l'OPAH 2009-2013</i>	Total
Nombre de dossiers Propriétaires occupants	210
Nombre de dossiers Propriétaires bailleurs	23
ANAH Propriétaires occupants	730 576 €
ANAH Propriétaires bailleurs	362 900 €
ANAH Programme Habiter mieux	172 700 €
Conseil Départemental	88 759 €
Pays des Herbiers	74 449 €
Autres financeurs	283 601 €
Total Subvention	1 712 985 €
Total Travaux	4 673 414 €

<i>Bilan de l'OPAH 2015-2020</i>	Total
Nombre de dossiers Propriétaires occupants	352
Nombre de dossiers Propriétaires bailleurs	27
ANAH Propriétaires occupants	1 471 000 €
ANAH Propriétaires bailleurs	484 358 €
ANAH Programme Habiter mieux	172 700 €
Conseil Départemental	292 197 €
Pays des Herbiers	117 321 €
Autres financeurs	443 705 €
Total Subvention	2 981 281 €
Total Travaux	7 131 000 €